



Communauté Economique des
Etats de l'Afrique Centrale

PADCRE-CEEAC

Projet d'Appui au Développement du Cadre Institutionnel et Règlementaire de l'Electricité en Afrique Centrale



Banque Africaine de Développement

AVIS A MANIFESTATION D'INTÉRÊT N°005/CEEAC/PADCRE/2026 (SERVICES DE CONSULTANT - FIRME)

RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT (FIRME) POUR LE
RENFORCEMENT DES CAPACITES EN MATIERE DE CHANGEMENT
CLIMATIQUE (Y COMPRIS POUR ORGANISER UN ATELIER
REGIONAL DE RENFORCEMENT DES CAPACITES EN MATIERE DE
CHANGEMENT CLIMATIQUE (SAO TOME ET PRINCIPE)

Secteur : Energie

Financement : Fonds Africain de Développement (FAD)

DON : N°2100155041076

PROJET : P-Z1-FA0-191

1. La Commission de la CEEAC a reçu un Don du Groupe de la Banque Africaine de Développement (BAD) agissant en qualité d'Administrateur de l'enveloppe régionale du Fond Africain de Développement (FAD-15) pour financer le Projet d'Appui au Développement du Cadre institutionnel et Règlementaire de l'Electricité de l'Afrique Centrale (PADCRE). Le projet prévoit, dans le cadre de sa composante 1 pour le recrutement d'un Consultant (Firme) pour le renforcement des capacités en matière de changement climatique y compris d'organiser un atelier régional sur la mobilisation des financements climatiques.

2. De manière spécifique l'objectif de la consultation sera de :

- Renforcer les capacités techniques et institutionnelles des experts des États membres de la CEEAC, de la Commission de la CEEAC et du PEAC sur les enjeux du changement climatique appliqués au secteur de l'énergie.
- Former les acteurs régionaux à l'évaluation de la vulnérabilité climatique des projets énergétiques ainsi qu'à l'identification des mesures d'atténuation et d'adaptation appropriées.
- Promouvoir l'intégration des aspects environnementaux, sociaux et climatiques dans les politiques et projets énergétiques régionaux afin de renforcer la gouvernance et la durabilité du secteur de l'énergie en Afrique centrale.
- Renforcer les compétences techniques sur les mécanismes et instruments de financement climatique, y compris les procédures d'accès aux fonds internationaux tels que le Fonds Vert pour le Climat, le Fonds pour l'Environnement Mondial, le Fonds d'Adaptation et les mécanismes de financement carbone.

3. Sous la supervision du Directeur de l'Energie, Coordonnateur du projet PADCRE-AC, les principales tâches assignées au Bureau d'Etudes seront réalisées en quatre missions distinctes et successives comme suit :

- **Mission n°1** : Soumettre un rapport de Démarrage du Projet ;
- **Mission n°2** : Elaborer le rapport Diagnostic des besoins et de conception des outils de renforcement des capacités en changement climatique et finance climatique (Réalisation d'une évaluation des besoins en renforcement des capacités, Développement des outils pratiques et guides méthodologiques, élaboration d'un programme et des modules de formation) ;
- **Mission n°3** : Conceptualiser et animer l'atelier régional qui se tiendra à São Tomé-et-Principe. (Elaboration des termes de référence de l'atelier, préparation logistique, élaboration du Cahier des charges pour l'organisation de l'atelier, élaboration des supports PowerPoint et guides participants, établissement liste des participants, animation de l'atelier, organisation de l'atelier y compris la prise en charge des participants) ;
- **Mission n°4** : Recommandations finales et stratégiques (Elaboration du rapport final de l'atelier régional prenant en compte les observations, élaboration du Guide méthodologique consolidé pour l'intégration des considérations climatiques, environnementales et sociales dans les politiques et projets énergétiques régionaux, Recommandations finales de gouvernance climatique)

4. La Commission de la CEEAC invite les Bureaux d'Etudes à présenter leur candidature en vue de fournir les services décrits ci-dessus. Les Bureaux d'Etudes intéressés doivent produire les informations sur leur capacité et expérience démontrant qu'ils sont qualifiés pour les prestations (documentation, référence de

prestations similaires, expérience dans des missions comparables, expérience et connaissances du secteur de l'énergie en Afrique (avec un accent sur les pays d'Afrique Centrale), disponibilité de personnel qualifié, etc.). Les consultants peuvent se mettre en association pour augmenter leurs chances de qualification.

5. Les critères d'éligibilité, l'établissement de la liste restreinte et la procédure de sélection seront conformes au Cadre de passation des marchés pour les opérations financées par le Groupe de la Banque, Edition octobre 2015, entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2016 qui est disponible sur le site web de la Banque à l'adresse : <http://www.afdb.org>

6. Les Bureaux d'Etudes intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires durant les horaires administratifs de la Commission de la CEEAC (7H30 à 15H30) du lundi au vendredi) les jours ouvrables, à l'adresse ci-après :

Cellule d'Exécution du PACDRE

Commission de la CEEAC

BP : 2112 Libreville – (Gabon)

644 Boulevard Triomphale Omar Bongo Ondimba

Tél. : (+241) 44 47 31 / (+241) 74 287 549 ;

E-mail : desire.ndemazagoa@ceeac-eccas.org

copie à martial.agondogo@ceeac-eccas.org

7 Les dossiers de manifestation d'intérêt doivent être envoyés par voie électronique (courriel) à l'adresse mail ci-après : desire.ndemazagoa@ceeac-eccas.org copie à martial.agondogo@ceeac-eccas.org au plus tard le **26/06/2026 à 15h30** (heure locale du Gabon) et porter expressément la mention suivante : « **Recrutement d'un Consultant (Firme) pour le renforcement des capacités en matière de changement climatique y compris d'organiser un atelier régional sur la mobilisation des financements climatiques** ».